



Délégation de signature

n° DS-24-11-16-2

Le Président de l'Université de Poitiers

- Vu le Code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
- Vu les statuts de l'Université de Poitiers ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu la délibération n° 13-5-2016 du Conseil d'administration de l'Université de Poitiers en date du 13 mai 2016 portant élection de Monsieur Yves JEAN à la Présidence de l'Université de Poitiers ;
- Vu l'arrêté ministériel portant nomination de Mario COTTRON, Directeur de l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE) à compter du 24 janvier 2014 ;
- Vu la nomination de Jean-Marie MESLIER, Directeur du site de l'ESPE de la Charente à compter du 25 janvier 2014.

Arrête

Article 1^{er} : Actes administratifs

Dans la limite de ses attributions, délégation est donnée à Monsieur Jean-Marie MESLIER, Directeur du site de la Charente de l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education de l'Académie de Poitiers, à effet de signer, au nom du Président de l'Université, les actes, contrats et documents suivants :

- Les dispenses de suivi des enseignements selon les prescriptions arrêtées par l'établissement
- Les ordres de mission sur le territoire métropolitain des personnels du site ESPE de la Charente
- Les autorisations d'utilisation ponctuelle des locaux par toute personne ou organisme extérieurs à l'Université hors contrat de location et dans le respect des règles instituées par l'Université (pour le site ESPE de la Charente)
- Les actes d'organisation interne de la composante (pour le site ESPE de la Charente) dans le respect des prescriptions arrêtées par l'établissement

Article 2 : Publicité et exécution

Le présent arrêté, publié au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de Poitiers, prend effet à compter de sa transmission au Recteur Chancelier.

Vu le 22/11/2016
Le délégué

UNIVERSITE DE POITIERS

25. NOV. 2016 Le Président de l'Université de Poitiers

Direction des affaires juridiques

Fait à Poitiers le 24/11/2016